



igen
Inspection générale
de l'Éducation nationale

Paris, le 10 novembre 2016

Pascale COSTA
Inspectrice générale
de l'éducation
nationale

Groupe sciences et
techniques
industrielles

Téléphones :
06 11 17 12 40
01 55 55 13 04

Courriel :
pascale.costa
@education.gouv.fr

107 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Madame l'inspectrice générale de l'éducation
nationale groupe sciences et techniques
industrielles

à

Madame ou monsieur le chef d'établissement
disposant d'une section baccalauréat
professionnel de la maintenance des véhicules

Objet : concours général des métiers pour la spécialité maintenance des véhicules option voitures particulières, véhicules de transport routier et motocycles - session 2017

Le concours général des métiers permet de distinguer les meilleurs élèves ou apprentis préparant un baccalauréat professionnel et de valoriser leurs travaux, avec l'objectif que leur prestation puisse servir de référence à l'ensemble des classes. Il évalue les compétences des candidats sur des sujets conformes aux programmes officiels, mais dans le cadre d'épreuves plus exigeantes et plus longues que celles du baccalauréat.

Cette session 2017 correspondra à la première session du baccalauréat professionnel de la maintenance des véhicules et sera ouverte pour la première fois aux trois options : voitures particulières, véhicules de transport routier et motocycles.

Les modalités d'inscription seront décrites dans une note de service au BOEN du 17 novembre 2016.

Le concours se déroule en deux parties :

- la première est une épreuve écrite de six heures se déroulant le mercredi 8 mars 2017 dans chaque académie, permettant de sélectionner huit finalistes ;
- la seconde, dite « finale » concerne les candidats admis. Il s'agit d'une épreuve pratique sur deux journées, organisée au plan national les 30 et 31 mai 2017 au lycée Alfred Mongy de Marcq-en-Baroeul (académie de Lille).

A l'issue de cette finale, le jury proposera des prix (premier, deuxième et troisième) et éventuellement des accessits. De nombreux lots sont offerts aux finalistes.

Les lauréats seront invités à Paris au cours de la première quinzaine de juillet 2017 à une cérémonie officielle de remise des prix par la ministre de l'éducation nationale.

Ce concours est un challenge d'excellence ; les actions de communication, que vous saurez mener dans votre établissement, contribueront certainement à valoriser la représentation de ces métiers, en particulier auprès des élèves de collège et de leurs familles.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir relayer cette information auprès de vos équipes pédagogiques et de mobiliser les enseignants de maintenance des véhicules ou les professeurs principaux de ces classes pour que les meilleurs élèves puissent

d'une part, identifier et comprendre les enjeux de ce concours et d'autre part, susciter leur inscription dans les meilleurs délais.

Pour vous aider dans cette démarche, vous trouverez en fichier joint une affiche de présentation du concours à mettre en place dans les lieux fréquentés par les élèves de la filière maintenance des véhicules. Toute autre action de communication de votre part sera la bienvenue.

Les pré-inscriptions des établissements non encore inscrits et les inscriptions des candidats s'effectuent en ligne sur l'application CGweb, **du lundi 21 novembre 2016 au lundi 12 décembre 2016, date impérative de clôture des inscriptions.**

Toute l'équipe en charge de l'organisation de ce concours est à votre écoute. Monsieur Ahmed BAUVIN (ahmed.bauvin@ac-lille.fr), IEN ET STI de l'académie de Lille et vice-président de ce concours est à votre disposition pour toute information complémentaire ou accompagnement éventuel dans cette démarche de valorisation et d'information.

Je vous remercie de la suite que vous saurez donner à cette opération en inscrivant votre établissement à ce concours et vous prie d'agréer, madame, monsieur le chef d'établissement, l'expression de mes sentiments distingués.



Pascale Costa

Copie pour information :

- au directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques de l'établissement.